

Règlement du concours de **SoundsMajor** :

Pour cette première saison, **la date limite des candidatures est fixée au 1er septembre 2009**

L'événement se déroulera les 3 et 4 octobre 2009

#### ↻ Inscriptions

- Les candidatures se font en ligne sur [www.soundsmajor.com](http://www.soundsmajor.com)
- Les candidatures sont ouvertes du 1er avril au 1er septembre 2009

#### ↻ Critères

- L'inscription au concours est gratuite
- Soundsmajor s'adresse aux groupes et artistes amateurs et semi-professionnels de tous styles musicaux
- Les artistes et groupes présentent un répertoire original, les reprises sont interdites

#### ↻ Localisation

Les artistes et groupes issus des départements de Bretagne, Haute et Basse Normandie, et Pays de la Loire peuvent s'inscrire :

- Ille et Vilaine (35)
- Côtes d'Armor (22)
- Morbihan (56)
- Finistère (29)
- Seine-Maritime (76)
- Eure (27)
- Orne (61)
- Calvados (14)
- Manche (50)
- Mayenne (53)
- Sarthe (72)
- Maine-et-Loire (49)
- Loire-Atlantique (44)
- Vendée (85)

#### ↻ Prix

**Pour 6 groupes** : enregistrement en studio avec les conseils des ingénieurs de son, Success, Guizmo du groupe Tryo et bien d'autres...

**Pour 1 groupe** : première partie du groupe SUCCESS

**Pour tous** :

- Invitation au concert de SUCCESS à l'Antipode
- Compte Yozik d'un an avec support pour la mise en place du compte des artistes
- Mise en vente de la compilation SoundsMajor sur Internet (Itunes + Fnac + Virgin + Amazon)
- Vente directe de la compil en mp3 et CD sur les sites de tous les partenaires
- Accompagnement artistique
- Beaucoup d'autres prix à venir prochainement

#### ↻ Programme

- Les artistes sélectionnés enregistreront la journée du samedi, le dimanche est consacré au mix et mastering
- Le concert du groupe SUCCESS se déroulera le samedi soir à l'Antipode, un Live+ sera mis en place (voir page Live+ du site)



## ⦿ Les Studios

- Master+
- Studio du Faune
- Guiz Prod
- Passage à Niveaux
- Omnibus
- Scrub Audio
- ZF Prod

## ⦿ La salle

Antipode : [www.mjc-antipode.com/antipode](http://www.mjc-antipode.com/antipode)  
Situé, 2 rue André Trasbot – 35000 Rennes  
Capacité : 500 places

## ⦿ Lors du concert

- 30 minutes précises de set
- Le soundcheck (les balances) a lieu l'après midi du concert, les artistes disposent d'un créneau de 30 minutes, installation comprise
- Les artistes devront respecter strictement le temps imparti pour les balances et pour le concert
- Une loge sera mise à disposition des groupes
- De l'eau en quantité suffisante sera fournie aux artistes pendant leur prestation

## ⦿ Technique

- Une équipe technique (son, lumière et backline) est mise à disposition des groupes.
- Les seuls ingénieurs et techniciens de l'organisation seront habilités à manipuler le matériel technique
- Un régisseur supervise le bon déroulement de la soirée et son tempo

## ⦿ Responsabilité

- Chaque groupe apporte ses instruments ainsi que le matériel qui n'est pas fourni par l'organisation. Un fiche technique du groupe sera demandée.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte et/ou du dégât matériel appartenant à chacun des groupes
- Les groupes sont tenus de respecter les salles qui les accueillent ainsi que les autres acteurs (organisateur et artistes) de la soirée

## ⦿ Sélections

- Les artistes et groupes sont sélectionnés par un comité d'écoute
- 6 artistes seront retenus à l'issue de ces écoutes, ils enregistreront dans l'un des studios participants
- 1 artiste est sélectionné pour se produire en première partie du concert du groupe **SUCCESS** à l'Antipode [www.myspace.com/hercomesuccess](http://www.myspace.com/hercomesuccess)
- L'inscription au concours SoundsMajor implique qu'en cas de sélection par le jury, l'artiste ou le groupe s'engage à participer à l'événement pendant le week-end du vendredi 2 octobre au soir au dimanche 4 octobre au soir 2009, et à se déplacer à Rennes par ses propres moyens

## ⦿ Jury

- Le jury est composé de professionnels du spectacle vivant, du disque, et de la communication (ingénieurs du son, artistes professionnels, directeur de label, programmeurs, animateurs radio...)
- Le jury est souverain sur le résultat final

## ⦿ Acceptation du règlement

- L'inscription au concours implique la connaissance, l'acceptation et le respect du règlement et du déroulement du concours dans son ensemble
- Le règlement sera considéré comme connu des artistes